

SPÉCIAL CLIMAT

La transition écologique : un défi démocratique !

Tous les spécialistes s'accordent à dire que notre planète subit de fortes perturbations au plan climatique et que notre quotidien va s'en trouver rapidement bouleversé. C'est dans ce contexte d'urgence que la France accueille du 30 novembre au 11 décembre 2015, la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Cette rencontre doit aboutir au remplacement du protocole de Kyoto par un nouvel accord international, permettant de limiter à 2°C la hausse des températures à l'horizon 2100.

Des conséquences déjà visibles...

Il est certain que les activités humaines ont un impact de plus en plus fort sur la planète. Nous transformons les sols, détruisons les terres arables, abattons les arbres à un rythme effréné, et ratissons les mers en prélevant une quantité colossale de vie marine... Au cours des 40 dernières années, le nombre de catastrophes naturelles a quadruplé. On a connu 5 fois plus d'ouragans, 6 fois plus d'inondations, 10 fois plus de feux de forêts... Parmi les plus chaudes années jamais enregistrées depuis plus d'un siècle, 25 l'ont été depuis 1980 ! L'urgence est incontestable.

On assiste déjà à des pénuries agricoles et énergétiques, et les conflits causés par le manque de ressources risquent fort de s'amplifier. Les réfugiés climatiques n'auront et n'ont déjà, d'autres choix que l'exil, ne pouvant plus rester dans leurs régions natales, parce que leur environnement n'est ou ne sera plus viable dans un avenir proche. Ces bouleversements climatiques et environnementaux laissent présager la plus grande catastrophe humaine et écologique que l'homme ait connue.

Urgence climatique et démocratique

Si nous utilisons toutes les ressources du sol jusqu'à épuisement, le réchauffement serait de 9°C. Pour atteindre au contraire le seuil de sécurité qui se situe à 1.5°C, il nous faut laisser 80 % des ressources fossiles dans le sol.

Selon certaines prévisions, il resterait sous nos pieds 50 ans de pétrole, 60 ans de gaz et 110 ans de charbon... Or, aujourd'hui, les combustibles fossiles (32 % pétrole, 27 % charbon et 21 % gaz) fournissent toujours 80 % de l'énergie mondiale. Et 80 % de cette énergie mondiale est consommée par 20 % de la population !

C'est donc bien le système économique extractiviste et productiviste qui est en cause. **Sachant que les premières victimes de ces phénomènes seront et sont déjà les populations les plus pauvres à l'échelle mondiale et les plus précaires à l'échelle de notre pays, nous sommes face à un enjeu démocratique mondial sans précédent.**



Des solutions à tous les niveaux

Laisser à nos dirigeants le soin d'apporter seuls des solutions, tout comme la confiance aveugle en notre développement technologique ne suffiront pas. Il appartient à chaque citoyen de contribuer à inventer une société dé-carbonée qui fera la part belle aux énergies renouvelables. Rompre avec ce modèle de croissance et de développement insoutenable, s'accompagne de changements profonds dans nos vies quotidiennes.

Ce journal que vous avez entre les mains se veut un outil pour appréhender les enjeux de la COP21, mais aussi pour montrer que **des initiatives citoyennes existent déjà au plan local, ou pour souligner comment des politiques locales peuvent participer à la limitation du réchauffement climatique et à la sobriété énergétique.**

La liste est loin d'être exhaustive ! Vous trouverez d'autres informations sur notre blog. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques par courriel, courrier ou via notre blog L'Autre Gauche Brest Nouvelle Citoyenneté.

SOMMAIRE

La COP21 et l'urgence climatique	p.2
Le bâti : une sobriété environnementale socialement nécessaire	p.2
Climat : Pourquoi faut-il manger autrement ?	p.3
Gestion des déchets : Trois questions à Roselyne FILIPE	p.5
Énergie : Non à la centrale à gaz de Landivisiau !	p.6

La COP 21 et l'urgence climatique



La COP21 c'est quoi ? C'est la 21e conférence mondiale de l'ONU sur le climat.

C'est qui ? Elle rassemble 195 États + l'Union européenne, soit 196 "parties" qui ont ratifié la "Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques".

Quand ? du 30 novembre au 11 décembre 2015 à Paris.

Ses objectifs ? Ce sommet doit aboutir à un "nouvel accord international sur le climat" dont l'**objectif est de maintenir le réchauffement de la planète à 2°C d'ici la fin du siècle**. Mais pour atteindre cet objectif, les membres du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) estiment que **les émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) doivent être réduites de 40 % à 70 % d'ici 2050**.

Quels engagements pour y parvenir ?

En amont de la COP21, les États participants doivent rendre publique une contribution décidée à l'échelle nationale. Au

15 novembre, 154 pays ont annoncé leur contribution. En l'état, la trajectoire mondiale des émissions de GES dessinée par **les contributions publiées nous situeraient en 2030 à environ 3°C** de réchauffement à la fin du siècle. Les efforts sont encore loin d'être suffisants pour limiter les dégâts à 2°C.

Depuis l'échec de Copenhague en 2009, **les pays développés se sont aussi engagés à mobiliser conjointement 100 milliards de dollars par an d'ici 2020 pour aider les pays en développement à faire face au dérèglement climatique**. C'est l'autre enjeu important des négociations car c'est l'assurance pour les pays en développement que les pays développés respecteront cet engagement.

2°C de plus : un objectif suffisant ?

Limitier la hausse des températures planétaires à 2°C d'ici la fin du siècle, est l'objectif adopté par les États en 2009 à Copenhague. Il est **actuellement jugé insuffisant par nombre de chercheurs qui estiment qu'à 2°C de plus, on sera déjà en zone rouge**. Il faudrait vraisemblablement **ramener l'objectif à 1.5°C**, pour assurer un seuil de sécurité mondiale et notamment protéger les zones insulaires submersibles .

Incohérences à la veille de la COP21...

Le 21 septembre les **ministres de l'écologie, Ségolène Royal, et de l'économie, Emmanuel Macron, ont accordé trois permis exclusifs de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux et en ont prolongé deux autres !** Mais les ONG et collectifs de défense de l'environnement craignent aussi que **ces recherches portent sur les gaz de schiste, recherches par fracturation normalement interdites en France depuis 2014...**

Quelques chiffres parlants...

100 milliards de dollars par an : objectif de levée de fonds auprès des pays développés destinés à financer l'adaptation au changement climatique des pays pauvres, via le Fonds Vert pour le climat

10.2 milliards d'euros : c'est le montant actuel du Fonds Vert pour le climat créé en 2010...

10 millions de dollars par minute : c'est le montant total selon le FMI des subventions allouées aux énergies fossiles !

4.7 mètres : élévation moyenne du niveau des océans à 2°C de réchauffement

100 millions de personnes de plus d'ici 2030 vivront dans la pauvreté si le réchauffement poursuit son rythme actuel

Le bâti : une sobriété environnementale socialement nécessaire

Réduction de la consommation de chauffage : la précarité énergétique comme principal enjeu

Le bâti, qu'il soit consacré à l'habitat ou aux commerces et services, **représente à lui seul 45 % de la consommation énergétique nationale** (soit 67 millions de tonnes équivalent pétrole). Ce qui en fait le **1er consommateur, loin devant le transport, l'industrie et l'agriculture**. Cette consommation se répartit aux 2/3 pour le logement et 1/3 pour les locaux commerciaux ou de bureaux. Or, si l'on veut réduire de 50 % cette consommation d'ici 2050 comme le prévoit la Loi sur la Transition énergétique votée cet été, il faudra être déterminés dans les moyens mis en œuvre. D'autant que cette consommation énergétique couvre aussi une problématique qui touche les populations les plus en difficultés : la précarité énergétique.

Non seulement l'état général du bâti au niveau national est une véritable « passoire énergétique », mais il précarise socialement les personnes qui y vivent. Selon une enquête nationale sur le logement réalisée en 2006, ce sont en effet plus de 3,5 millions de ménages français qui consacrent plus de 10 % de leur budget à se chauffer : soit un total de 9 millions de personnes concernées.

La réalité brestoise

Une étude de l'Adeupa (L'Agence d'Urbanisme de Brest-Bretagne) a relevé en mars 2014 que si certains Brestois peinent à payer leurs factures énergétiques, ceci est lié à 3 facteurs : la fragilité de leurs revenus, la faible qualité thermique de leur logement et enfin le type de chauffage qu'ils utilisent.

Ces populations, souvent des personnes seules ou des familles monoparentales, vivent principalement dans le parc social, ou dans des quartiers dont le bâti est relativement ancien et donc peu isolé. C'est le cas notamment à **Recouvrance, Lambézellec, Saint-Pierre et dans certains secteurs de Bellevue**. Dans ces zones, **les ménages concernés subissent une double peine**, associant la faiblesse de leurs revenus à l'occupation d'un logement très peu isolé. Pour y faire face, ces derniers choisissent alors : de ne plus se chauffer, d'effectuer eux-mêmes de petits travaux souvent peu efficaces et coûteux, ou de se priver sur d'autres dépenses, la nourriture ou l'habillement principalement.



Des dispositifs qui existent mais encore insuffisants

Cette précarité énergétique est relativement importante à Brest, une ville où le bâti est plutôt ancien car majoritairement construit avant 1975. L'enjeu est aujourd'hui un peu mieux appréhendé, par Brest Métropole notamment, le CCAS de la ville, mais aussi grâce aux différents dispositifs existants, qui proposent accompagnement et aides financières : tarif social de l'énergie, FSL (Fonds de solidarité logement) pour des problématiques d'impayés.

Mais cela ne règle en rien le fond du problème, et c'est là que d'autres acteurs, souvent associatifs, entrent en jeu.

Comme par exemple, les PIMM'S (Points Info Médiation Multiservices) qui font le lien entre les fournisseurs d'énergie et les habitants, ou l'association Énergie (Agence de Maîtrise de l'Énergie et du Climat du Pays de Brest), qui intervient au travers des dispositifs Tinergie¹ et SLIME². Citons aussi les Compagnons bâtisseurs, association de chantiers de bâtiment à caractère social qui agissent directement auprès des publics.

Crise climatique et justice sociale

La résolution de cette problématique, nécessaire d'un point de vue environnemental l'est aussi d'un point de vue social.

La crise climatique est intimement liée à la justice sociale. Il est donc indispensable de continuer à repérer l'ensemble du bâti concerné pour œuvrer à son amélioration. C'est une responsabilité individuelle des occupants de pouvoir s'y atteler, mais aussi une responsabilité des politiques d'impulser des dynamiques, tout en s'appuyant sur les acteurs associatifs, pour accompagner le public et développer des solutions.

Ainsi, **la sobriété en termes de consommation énergétique dans le domaine de l'immobilier est l'un des enjeux majeurs permettant de réduire considérablement la production des gaz à effet de serre**, non seulement au niveau de notre territoire mais aussi pour l'ensemble de la planète.

1. Tinergie : plateforme internet d'accompagnement et d'information gratuite pour la réhabilitation énergétique de l'agglomération brestoise.
2. Slime : Guichet unique local de prise en compte des situations de précarité énergétique.

Climat : Pourquoi faut-il manger autrement ?

Très exposé aux aléas et aux catastrophes du climat, le système alimentaire contribue aussi largement à son dérèglement.

COP 21 : Des enjeux de taille pour la sécurité alimentaire mondiale

Le GIEC craint une **baisse des rendements des principales cultures nourricières mondiales (blé, maïs, riz) de 2 % tous les 10 ans en cas d'échec des négociations et des engagements**. Les zones plus touchées par les pertes de récolte seront aussi les plus peuplées et les plus pauvres : Afrique, Amérique latine et Asie. Selon la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), **1,5 milliards de personnes au minimum souffriront de la faim d'ici la fin du siècle (900 000 personnes actuellement) si les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont maintenues à leur niveau actuel**.

Déjà **un tiers des terres arables sont dégradées et les pressions sur les ressources atteignent des niveaux insoutenables. En Afrique, deux tiers des terres cultivées aujourd'hui pourraient devenir impropres demain**. Les zones tempérées sont moins touchées, mais l'aggravation des bouleversements climatiques va empirer les phénomènes de sécheresse, de désertification, de remontées d'eau salée dans les deltas, la hausse des précipitations, les cyclones, les inondations...

Les bouleversements climatiques et écologiques ont une incidence très forte sur les prix des denrées donc sur l'accès à la nourriture.

Au-delà des accords d'engagements de la COP21, c'est donc la façon de produire et de se nourrir qu'il faut changer.

Un modèle agricole qui participe au réchauffement

De la production à la consommation, l'alimentation représente entre **un quart et un tiers des émissions de GES liées à l'activité humaine**.

Les émissions agricoles ont presque doublé en 50 ans ! Et selon la FAO, si rien n'est fait, elles peuvent encore augmenter d'au moins 30 % d'ici 2050.

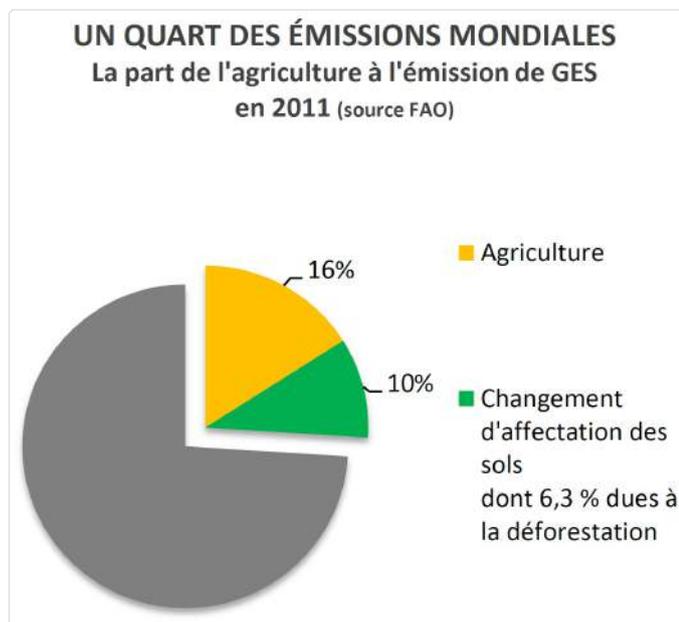
C'est surtout **la production de viande qui est la première sur le banc des accusés** pour son émission de méthane, d'autant plus que sa surconsommation s'étend aujourd'hui dans les pays du Sud. **L'élevage à lui seul représente 14.5 % des émissions mondiales de GES** (émissions directes et indirectes : digestion des animaux, lisiers et cultures destinées à l'alimentation du bétail). En plus, il faut considérer toutes les émissions polluantes dues à la transformation des produits, à leur transport, au suremballage...

La production agro-industrielle étant mondialisée, nos assiettes ici sont liées à des impacts à l'autre bout du monde. Un exemple parmi tant d'autres : porcs et volailles

bretonnes sont en partie nourris au soja brésilien. Cela participe à la destruction de la forêt amazonienne, la culture du soja étant elle-même responsable de 18 % des GES en Argentine et au Brésil...

L'épuisement des ressources (eau, énergie, sols, forêts) qu'implique le système agricole productiviste est intenable. **S'y ajoute le gaspillage à outrance : 1/3 des besoins alimentaires des pays riches finissent à la poubelle !**

Une alimentation industrielle, standardisée, à bas prix, pauvre en nutriment mais riche en pesticides et autres produits chimiques, **représente également un enjeu considérable de santé publique et environnementale** (obésité, MCV, cancers...).



Relocaliser et produire autrement : vers une agriculture soutenable

Au niveau mondial, réduire le productivisme et la surproduction serait très profitable aux pays du Sud. Ils deviendraient moins dépendants des importations et des marchés mondiaux, en développant une agriculture locale et au maximum autosuffisante. En effet, **les deux tiers des personnes souffrant de la faim dans le monde sont des paysans pauvres. Une agriculture pérenne (permaculture) leur offre au contraire des perspectives très positives.**

Au niveau local, c'est aussi la solution qui s'impose dans nos régions. Le modèle agricole productiviste condamne en effet les producteurs au surendettement pour s'agrandir,

techniciser davantage, produire toujours plus et à moindre coût. La crise porcine bretonne est plus qu'éclairante sur ce point.

Mais les résistances au changement sont très fortes dans le monde agricole conventionnel, sans parler des lobbies de l'agro-alimentaire. C'est le cas en Bretagne, terre des pionniers du productivisme, dans l'élevage en particulier avec des groupes comme la Cooperl, Doux ou Bigard.

Là encore, la transition vers une agriculture soutenable dépendra de **la capacité des politiques publiques à appuyer les alternatives, à faciliter la reconversion des exploitations, à sécuriser l'accès au foncier, à assurer la protection des marchés agricoles, ainsi qu'à former et accompagner les nouveaux paysans.** Autant de verrous qui doivent être levés.

Si on veut être en mesure de **faire face à la multiplication des catastrophes climatiques à venir** (inondations, sécheresses...), il est fondamental de **lutter contre l'érosion des sols et l'épuisement des ressources, et de renforcer les capacités de résilience des espaces naturels.** En somme, l'agriculture doit être réinventée.

Consommer et manger autrement

En jeu et en première ligne : nos modes de vie. En ce sens nous sommes tous acteurs du changement. La prise de conscience individuelle et collective est plus qu'urgente pour privilégier une alimentation saine, moins carnée et non « gaspillante ». Le changement est dans nos assiettes, dans nos façons d'acheter et de nous nourrir.

En tant que consommateurs et habitants d'un territoire, à nous de privilégier les circuits courts, les produits locaux issus d'une agriculture biologique ou raisonnée, et bien entendu de saison. À nous également d'éviter le gaspillage et de valoriser la sobriété. Il s'agit **d'interroger nos besoins, nos modes de consommation et d'échange** : supprimer les plus nuisibles, privilégier les plus utiles.

Le rôle des politiques publiques locales

Les collectivités territoriales et les villes en particulier peuvent jouer un rôle très important. Elles doivent **se mobiliser pour la relocalisation de la production agricole, le développement et le soutien des circuits courts, la sanctuarisation des espaces dédiés aux activités agricoles et pour la lutte contre l'artificialisation effrénée des sols.**

Manger local et acheter autrement à Brest ?

Les initiatives ne manquent pas !

Et le **choix est vaste** : une **quinzaine de marchés** hebdomadaires, **3 AMAPs** (Liberaterre, Siam Amap'Orte, AMAP Guérin), **Court-Circuit** avec des paniers bio locaux distribués dans différents quartiers de la ville, les **paniers de la ferme du Fessiou** à la gare, la **livraison à domicile avec L'Alternative**, et même un **drive** de producteurs locaux avec les **Fermiers du Net** ! Et la liste est loin d'être exhaustive !

D'autant que limiter les intermédiaires, acheter directement aux producteurs, c'est encourager l'économie locale mais c'est aussi rentable pour son porte-monnaie !

Plus d'infos sur : <http://circuits-courts-finistere.weebly.com/pays-de-brest.html>
<http://courtcircuitpaysdebrest.fr/>
<http://www.lalternative-brest.com/>
<http://www.les-fermiers-du-net.com/>

Gestion des déchets : Trois questions à Roselyne FILIPE

Roselyne FILIPE, membre de L'Autre Gauche-BNC et vice-présidente de Brest Métropole en charge de la Gestion durable des déchets



Peux-tu nous faire un état des lieux de la gestion des déchets à Brest Métropole ? Quelles sont les évolutions ?

Il y a plusieurs volets dans la gestion des déchets : le volet écologique bien sûr, mais aussi le volet économique (coût des déchets pour la collectivité, économie circulaire, économie sociale et solidaire). À cela s'ajoute la mobilisation citoyenne, primordiale et transversale.

Le service des déchets est le premier service rendu aux habitants et il est très vaste : il va de la collecte aux déchèteries, en passant par la sensibilisation et le tri. Mais c'est aussi le ré-emploi (recycleries) et la lutte contre le gaspillage alimentaire. Sans oublier le développement du réseau de chaleur.

Le bilan des dernières années est encourageant : entre 2009 et 2013 les déchets produits ont diminué de 8.5 %, soit plus de 30 kg en moins par habitant sur 5 ans. La métropole fait globalement mieux que les moyennes nationales, hormis sur le verre. Le « taux de refus » c'est-à-dire les erreurs de tri, a baissé également ces dernières années, même s'il reste encore élevé et qu'il faut poursuivre le travail. **Un point très positif c'est la dynamique des habitants et les initiatives associatives qui sont fortes ici : par exemple plus de 10 000 foyers compostent leurs déchets !**

C'est tout cela qui a permis à Brest métropole d'obtenir le label "Zéro déchets zéro gaspillage" fin 2014, de l'ADEME¹ et du Ministère de l'Ecologie et du Développement durable.

Les chiffres la métropole brestoise en 2014

Ordures ménagères

229 kg/habitant 224kg/habitant - Finistère 2013
268 kg/habitant - France 2013

Déchets recyclables (carton, plastiques, métal...)

61 kg/habitant 43kg/habitant - Finistère 2013
47 kg/habitant - France 2013

Verre

29 kg/habitant 38kg/habitant - Finistère 2013
29 kg/habitant - France 2013

Et quels sont les objectifs à moyen terme ? Sur quoi et comment peut-on faire mieux ?

L'axe de travail prioritaire c'est la **prévention, la sensibilisation**. Ce travail est structuré depuis 2009 en amont de la collecte. Nous devons continuer d'interroger nos pratiques individuelles et collectives, la façon dont on trie, dont on achète, dont on jette et dont on gaspille ...

Plus de la moitié du contenu de nos poubelles reste à trier : 20 % pourraient aller en poubelle jaune et environ 25 % sont compostables et donc évitables !

La promotion du compostage reste une priorité, une belle dynamique s'est enclenchée sur Brest. L'objectif est de pouvoir le rendre accessible à tous.

Sinon, **le point noir reste le verre**. Il dépend exclusivement

de l'apport individuel. **L'objectif est d'augmenter sa collecte d'1 kg par an et par habitant.** Mais, on y arrive !

A Brest Métropole, dans nos poubelles d'ordures ménagères, 53 % des déchets sont encore triables :

- 26 % compostables
- 19 % déchets jaunes
- 5 % verre / 2 % textiles / 1 % déchets dangereux

Quelle vision politique portes-tu sur ton mandat ?

Je crois que le rôle de la collectivité est d'impulser et de donner à voir les actions sur le territoire. **Il faut chercher à fédérer les initiatives pour multiplier les possibles, créer les conditions de rencontre pour les acteurs, et les soutenir bien évidemment.**

La mobilisation des associations, des créateurs... dans les domaines de la récup', du ré-emploi ou de tout ce qui touche aux déchets est très riche ici. Mais elle est aussi un peu éparpillée. **En inscrivant les actions collectivement on les rend aussi plus visibles.** Et des nouvelles rencontres naissent les nouvelles idées !

Limitier et sensibiliser à la question des déchets doit devenir un réflexe à chaque événement, qu'il soit petit, grand, sportif ou festif. C'est également vrai pour les entreprises. Par exemple dans le BTP, les déchets des uns peuvent servir de ressources pour les autres. **L'idée est d'inciter les acteurs économiques à mutualiser leurs outils et ressources. C'est un travail à mener.**

La collectivité peut compter sur le savoir-faire des citoyens.

Par exemple, si le compostage a pu être bien développé ces dernières années, c'est grâce à la culture associative et notamment au travail de Vert Le Jardin. Quand on fait avec les habitants, ça marche !

Le réseau des guides composteurs compte environ 110 habitants aujourd'hui, ils sont formés par le service de la collectivité et par Vert Le Jardin. Ce sont eux ensuite qui gèrent et diffusent le compostage auprès de leurs voisins. On peut aller plus loin, par exemple avec l'association Un peu d'R pour que les habitants construisent eux-mêmes les composteurs avec du matériel de récup', plutôt que de les acheter à la collectivité, ce qui peut freiner certains.

C'est aussi ce qui est passionnant dans ce mandat, la politique des déchets va bien plus loin que la gestion des poubelles ! **Cela recouvre l'intergénérationnel, la vie de quartier, les initiatives de créateurs, de plasticiens, l'implication des habitants, les événements...** sans compter que l'on ré-interroge sans cesse nos modes de vie.

Mais il faut également **rester vigilant car le marché des déchets est un marché très juteux pour les grands groupes industriels de dépollution.** On constate parfois de grandes incohérences sur certaines filières de retraitement, voire de véritables scandales en bout de chaînes ! Notamment quand ils revendent les déchets les plus toxiques sans les décontaminer en Afrique ou en Asie en particulier, ou qu'ils les enfouissent illégalement.

1. ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

Énergie : Non à la centrale à gaz de Landivisiau !

Juillet 2010. Jean-Yves Le Drian, président de la Région, relance l'idée de l'installation d'une centrale à gaz à Landivisiau lors de la Conférence Bretonne de l'Énergie. L'idée n'est pas nouvelle, déjà en 2007 GDF Suez prévoyait d'installer une turbine à gaz de 240 mégawatts à Ploufragan (Côtes d'Armor). Jugée inutile et polluante, elle est abandonnée suite à un débat contradictoire obtenu par les opposants avec les élus locaux. Mais cette fois, **le projet est ficelé dans le Pacte électrique breton, et c'est l'État qui lance un appel d'offre pour une centrale à gaz à cycle combiné de 450 mégawatts.**

Si deux volets de ce pacte concernent les économies d'énergie et les énergies renouvelables, en revanche celui sur **la sécurisation de l'alimentation via la centrale à gaz est largement dénonçable.** Par "sécurisation de l'alimentation" il faut entendre l'absorption des pics de consommation quelques jours par an par la mise en route massive des radiateurs électriques, la Bretagne du fait de sa position géographique étant peu reliée au réseau électrique national.

Un énième projet d'énergie fossile insoutenable

Ce projet fait **une nouvelle fois appel à une énergie fossile**, dont le prix continuera à augmenter et à se raréfier. Parler d'autonomie énergétique dans ce cadre-là semble mal venu, surtout aujourd'hui face à l'urgence climatique et aux conflits mondiaux liés à la production des énergies fossiles. Quand le gouvernement affiche à la COP21 des discours sur la réduction des énergies fossiles et des émissions de gaz à effet de serre, un tel projet est pour le moins contradictoire !

Libéralisation de l'énergie : un marché juteux au détriment de l'intérêt général

Ce projet s'inscrit dans **la libéralisation du marché de l'énergie**, avec une puissance fixée à 450 MW, soit près du double du projet initial prévu dans les Côtes d'Armor. Il est clair que l'ouverture du marché de l'électricité aux acteurs privés justifie à elle seule cette augmentation de puissance. Cette unité de production permettra vraisemblablement à Direct Énergie et Siemens qui ont remporté le contrat début 2012 (et créé la Compagnie Électrique de Bretagne - CEB), de revendre une partie de la production, comme le prévoit la loi NOME. **Dès lors, on ne peut plus l'envisager comme un équipement d'appoint répondant aux "pics hivernaux" de consommation, mais plus comme un moyen de spéculer sur la demande.** D'ailleurs, de 200 heures de fonctionnement au

départ, 8 000 heures par an sont aujourd'hui évoquées.

Il faut aussi rappeler que les fonds publics mobilisés pour l'investissement dépasseront 150 millions d'euros, auxquels s'ajoutera une prime annuelle de 40 millions d'euros versée à la CEB pendant 20 ans pour couvrir le risque d'une rentabilité incertaine d'un projet dit "d'intérêt général"...

Les alternatives négligées

Pourtant **il existe aujourd'hui d'autres solutions qui n'ont pas été approfondies**, dont celle de la Station de transfert d'énergie par pompage de Guerlédan (STEP). Ce type de projet pourrait en effet produire 750 MW. **Avec les fonds publics mobilisés pour cette centrale polluante, un programme de rénovation thermique, de développement des alternatives énergétiques** (éolien, énergies marines, photovoltaïques, usine à bois, méthanisation) **et de réduction de la consommation pourrait être mis en œuvre.** Il serait par ailleurs largement plus profitable au territoire en terme d'emploi. Les initiatives d'Éner'gence¹ ou encore de l'ADEME² vont en ce sens.

Des impacts sur l'environnement et la santé inacceptables

Au vu des répercussions environnementales et sanitaires engendrées par **les différentes pollutions telles que la saturation de l'air avec retombées acides, le réchauffement des rivières, l'émission très importante de CO2, le rejet de particules fines cancérigènes, un tel projet est absolument insoutenable.** Cette centrale pourrait émettre jusqu'à 3 900 tonnes de CO2 par jour ! Soit l'équivalent de ce que rejettent dans l'air les véhicules de deux départements bretons qui parcourent 40 km dans la même journée.

Un projet passé en force

Autre point noir : **dès l'origine du projet le fonctionnement démocratique n'a pas été respecté.** Les assemblées délibérantes n'ont pas été consultées. C'est l'État qui impose ce dossier, sur lequel ni les élus, ni les populations concernées n'ont réussi à faire entendre leur voix. Pour preuve le rejet de la saisine en août 2011 de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP). Autrement dit, le projet passe en force et les options alternatives ont été négligées.

1. Éner'gence : Agence de Maîtrise de l'Énergie et du Climat du Pays de Brest
2. ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie



Conseil de lecture militante

"Le Climat est notre affaire"
Par Attac, Ed. Les Liens qui libèrent,
2015, 119 p., 8.50 €

Chez tous les bons libraires !
Également disponible en version
numérique à 5.99 €

Vous trouverez plus d'infos sur le site du collectif GASPARE qui réunit les associations en lutte contre la centrale à gaz :

<http://www.nonalacentrale.fr/>



Journal militant de L'Autre Gauche - Brest Nouvelle Citoyenneté

Contact : autre-gauche.bnc@laposte.net
Facebook : L'Autre Gauche Bnc
Blog : <http://autre-gauche-bnc.eklablog.net/>

Imprimeur : PAM - Brest - 750 exemplaires
Photos libres de droit